

Délibération n° 2026-15 du 19 juin 2026

Objet : Approbation du Budget Supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2026
L'an deux mille vingt-six, le 19 juin, s'est réuni, au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement public de Coopération culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 5 juin 2026.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Thomas Vatel
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :

Dominique Herpin-Poulenat

Représentant la Maire de la commune de La Roche-Guyon : Philippe Destailleurs

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Lucie Miccoli

DRAC : Aurélie Lesous

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Joëlle Valenchon

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Raphaël Bujidos, Olivier Lopes, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Morgan Touboul, Edwina Etoire-Manika

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel, Julien Bachard

Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Christophe Depont

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 15

Etaient également présents :

- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise

- Maxime Robert, Chargé de mission animation et suivi des politiques publiques, Préfecture du Val d'Oise

- Fabienne Tsin Ying Fing, Agent comptable de l'Etablissement

- Emmanuel Morin, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon

- Emeline Bacon, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon

- Marie-Christine Dodier, Assistante administrative de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

- Cyril Rasse, Régisseur-adjoint de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon pour la technique

CONSIDERANT,

Le Budget Supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2026 soumis aux membres,

A la section d'exploitation :

- La reprise du résultat antérieur d'exploitation excédentaire à hauteur de 477 311.70 €,
- La réévaluation des différents chapitres budgétaires, et notamment l'augmentation des provisions aux chapitres 011 et 22, et la reprise des restes à réaliser,
- Que le résultat prévisionnel est équilibré

A la section d'investissement :

- Que le résultat prévisionnel est équilibré

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales,

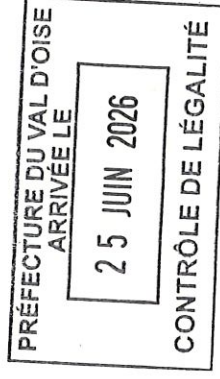
VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le Budget Supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2026.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 15



Pour extrait conforme au registre des délibérations

La Présidente de l'E.P.C.C.

Patricia José

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le